



Numéro – 53

L'agriculture biologique dans l'Oise

Sommaire

Productions végétales
Productions animales
Météorologie

page 2
page 3
page 4

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, il avait été fixé comme objectif d'atteindre 6 % de la SAU en bio en 2012 et 20 % en 2020. Même si l'objectif pour 2012 n'est pas atteint, on constate tout de même une augmentation sensible de la part de l'agriculture biologique dans l'Oise.

Selon les chiffres 2012 de l'agence Bio, le nombre d'exploitations engagées en agriculture biologique s'élève, fin 2011, dans l'Oise à 70 soit + 19 % par rapport à 2010. Au total, cela représente une surface (en bio et en conversion) de 4 624 ha soit + 30 % par rapport à 2010. C'est donc 1,3 % de la SAU de l'Oise, contre 0,7 % en Picardie (0,4 % dans l'Aisne et 0,5 % dans la Somme) et 3,5 % au niveau national.

Entre 2010 et 2011, 7 nouveaux producteurs se sont convertis à l'agriculture biologique.

43 producteurs sont en grandes cultures ce qui représente 2017 ha qui se répartissent en 1 629 ha en céréales (965 en bio et 664 en conversion), 73 ha en oléagineux (33 en bio et 40 en conversion), 284 ha en protéagineux (213 en bio et 71 en conversion), 31 ha en légumes sec en bio. Les coopératives ABIO et BIOCER qui ont fusionné disposent d'un site de stockage à Fouillois (60). On trouve aussi dans l'Oise en transformation aval en bio un fabricant d'aliments pour le bétail (Novial), un meunier (Moulin Deligne), une boulangerie, une biscuiterie et 2 transformateurs industriels de grains. D'autres entreprises interviennent pour partie en bio.

En production laitière, 10 exploitations sont en bio et 3 en conversion pour un quota laitier de 4 832 874 l produit par 900 vaches laitières sur 1 473 ha de SAU. C'est essentiellement dans le Pays de Bray que se situent ces élevages. La collecte est assurée par Lactalis, pour son usine de Clermont, Biolait ou Danone. Il existe aussi un artisan fromager dans le Pays de Bray qui fabrique des fromages bio. Un organisation de producteurs de lait biologique Seine et Loire vient d'être agréée par le ministère de l'agriculture. L'Oise est incluse dans son périmètre de reconnaissance.

Lors des assises nationales de l'agriculture biologique du 11 octobre dernier, le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a confirmé sa volonté de donner un élan supplémentaire au développement de l'agriculture biologique en annonçant le programme "**Ambition bio 2017**" pour la période 2013-2017. Les travaux préparatoires pour ce programme ont débuté dans les régions. Un premier objectif est fixé dans la feuille de route gouvernementale pour la transition écologique : doubler le pourcentage de surface agricole en agriculture biologique d'ici fin 2017 par rapport à 2012.

Pour 2013, des engagements ont d'ores et déjà été pris avec la prolongation du crédit d'impôt et la reconduction du fonds de structuration des filières biologiques (« Avenir Bio »). Par ailleurs, le soutien aux producteurs pour la conversion et le maintien en agriculture biologique dans le cadre du premier pilier de la PAC est encore renforcé en 2013 avec une enveloppe de 106 millions d'euros (contre 94 millions en 2012).

Actualités

Nomination du nouveau DRAAF de Picardie : M François BONNET a pris ses fonctions le 1^{er} Février. Il était auparavant Directeur de la DDPP des Pyrénées Atlantiques.

Résultats des élections Aux Chambres d'Agriculture : Elles se sont déroulées par correspondance (vote jusqu'au 31 janvier) et le dépouillement a été effectué par les préfetures le 6 février. Pour le collège des exploitants agricoles, le taux de participation nationale a été de 55,34 % (2007 : 65,37 %) et la répartition est la suivante : (entre parenthèses: valeurs 2007)

FNSEA -JA et apparentés : 55,57 % (57,31 %)
Coordination Rurale : 20,49 % (18,71 %)
Confédération Paysanne : 18,54 % (19,74 %)
Autres listes: : 5,40 % (4,24 %)

Au niveau de l'Oise, il y avait 44 sièges à pourvoir tous collèges confondus dont 34 ont été attribués à la FDSEA-JA, 1 à la coordination rurale, 1 à la confédération paysanne et 8 pour les collèges 3a et 3b des salariés (3 pour la CGT, 4 pour la CFDT et 1 pour la CGC). Concernant le collège « exploitants » les 21 sièges ont été répartis entre la FDSEA (77,06 % : 19 élus) la Coordination rurale (14,75 % : 1 élu) et la Confédération Paysanne (8,19 % : 1 élu) avec un taux de participation de 60,55 %.

Validation du PRAD : M Jean François CORDET, préfet de la Somme et de Picardie, a validé le 18 février le Plan Régional de l'Agriculture Durable de la Picardie. Il est disponible en téléchargement sur le site de la DRAAF de Picardie.

Le salon de l'agriculture : Il a été inauguré le samedi 23 février par le président de la république et s'est terminé le 3 mars après avoir reçu 695 000 visiteurs. Certaines exploitations isariennes ont été, comme chaque année, récompensées dans les secteurs ovin, bovin, équin, cidre et bières .

Par ailleurs, Le Salon International Du Matériel Agricole (SIMA) s'est tenu à Villepinte du 22 au 28 février et les nouvelles techniques exposées ont intéressé de nombreux visiteurs, toutes générations confondues.

Productions végétales

Les cours sont globalement orientés à la baisse à l'exception du tournesol et du pois protéagineux légèrement en hausse.

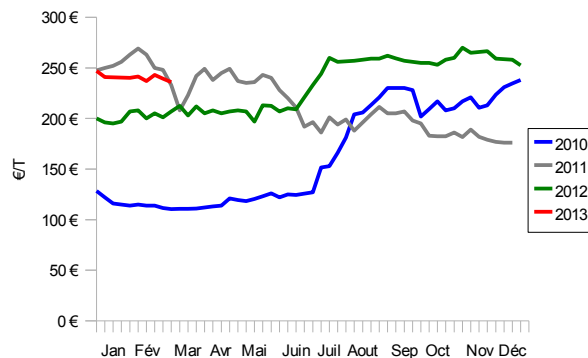
Blé tendre

Les cours sont restés orientés à la baisse depuis le début de l'année (- 11 €/T) et ils finissent le mois à 236 €/T malgré une légère remontée à 243 €/T en milieu de mois soit un niveau très proche de celui de 2011 (dont l'évolution était plus contrastée) et supérieur à ceux de 2012 et 2010 (207 et 111 €/T).

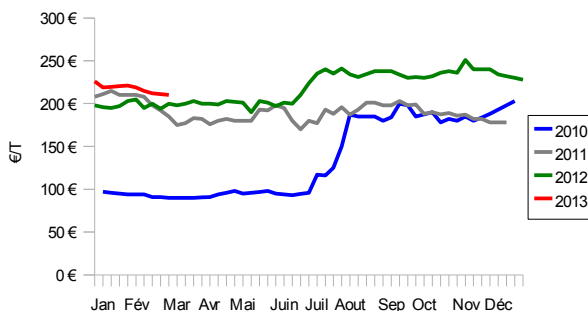
L'orge

L'évolution (- 16 €/T en 2 mois) est voisine de celle du blé tendre et des 2 années précédentes mais les cours à la fin février (210 €/T) sont plus élevés que ceux de 2012 et 2011 (200 et 185 €/T).

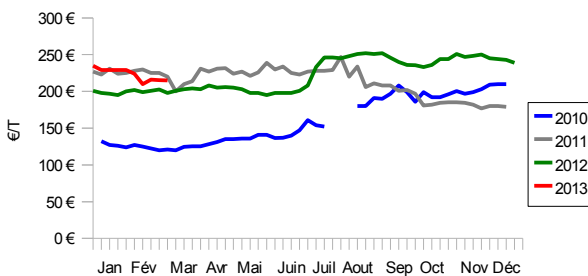
Cours du blé tendre



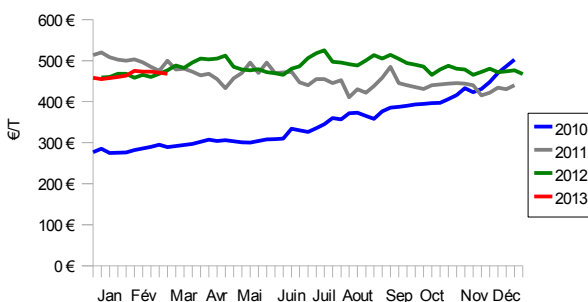
Cours de l'Orge



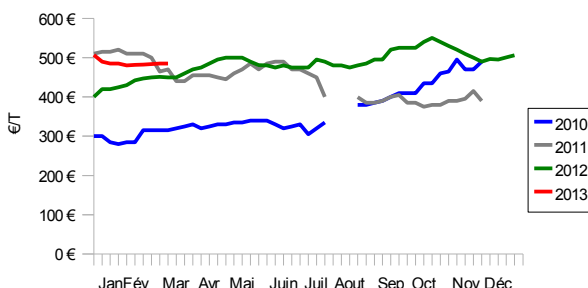
Cours du Maïs



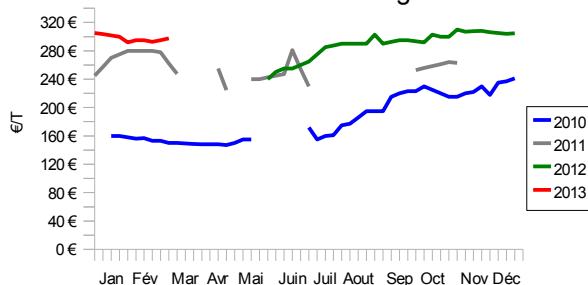
Cours du Colza



Cours du Tournesol



Cours du Pois Protéagineux



Maïs

Les cours sont aussi en baisse (- 20 €/T) depuis le début de l'année mais ils se stabilisent à 215 €/T lors de la seconde quinzaine. Le niveau est là aussi très proche de celui de 2011 et légèrement supérieur à celui de 2012 (198 €/T).

Colza

Après une hausse modérée en janvier, les cours sont légèrement orientés à la baisse (- 7 €/T) en février pour finir le mois à 468 €/T avec une évolution très proche de celle de 2012.

Pois protéagineux

Après une baisse de 10 €/T en janvier, les cours remontent légèrement en fin de mois pour finir à 298 €/T soit légèrement au delà du niveau de 2011 (278 €/T).

Tournesol

Après la baisse constatée en janvier (- 27 €/T), les cours se redressent légèrement (+ 5 €/T) pour finir le mois à 485 €/T soit un niveau supérieur à ceux des années précédentes (315 à 470 €/T).

Productions animales

Les cours des différentes productions se sont stabilisés en février après des variations souvent importantes en janvier.

Bovins

Les cours se stabilisent à 4,05 €/Kg après une petite hausse (+ 5 centimes/kg) en début de mois soit largement au-dessus de ceux de 2010 à 2012 (3,10 à 3,58 €/Kg).

Porcins

Les cours restent stables autour de 1,54 €/Kg avant de se redresser jusqu'à 1,59 €/Kg en fin de mois. Ils sont légèrement en dessous de ceux de 2012 et au-dessus de 2011 et 2010 (1,114 et 1,22 €/Kg).

Ovins

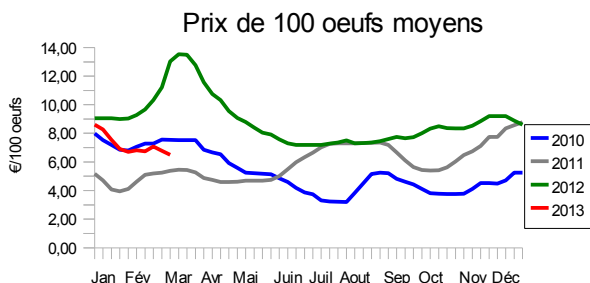
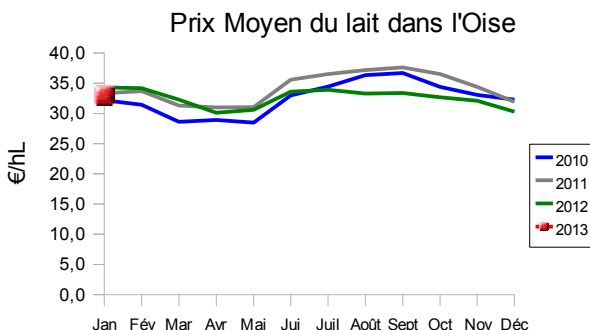
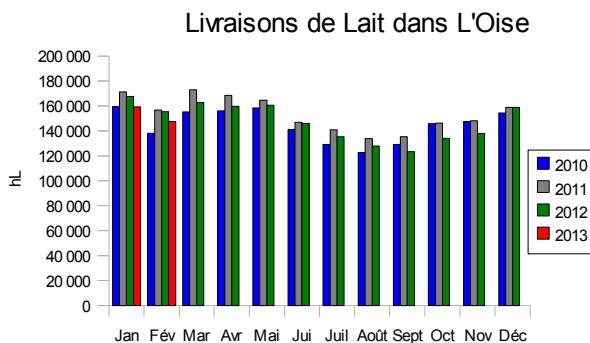
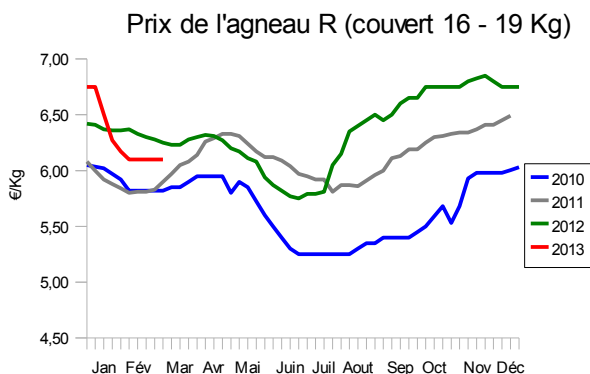
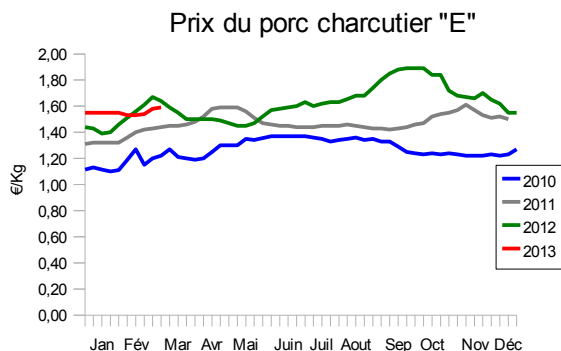
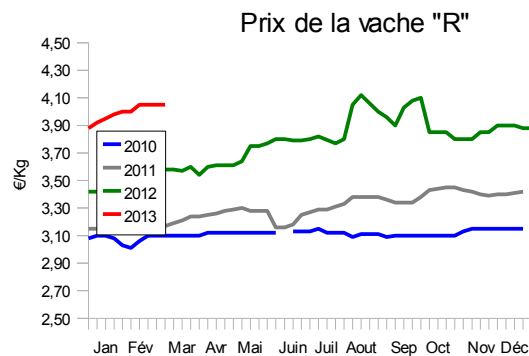
Après une baisse sensible en janvier les cours se stabilisent à 6,10 €/Kg soit un niveau intermédiaire par rapport aux années précédentes (5,82 à 6,25 €/Kg).

Lait

Les livraisons en février sont en recul (147 600 hL soit - 11 600 hL) par rapport au mois de janvier et aux années précédentes (155 329 et 156 691 hL) sauf pour 2010 (138 181 hL). En janvier, le prix était de 32,9 €/hL, là aussi proche des valeurs des années précédentes (32,2 à 34,3 €/hL).

Les œufs

Les prix sont orientés à la baisse depuis le début de l'année (- 1,82 €/centaine) même si la baisse se limite à 12 centimes par centaine en février. La valeur (6,78 €/centaine) se situe entre celles de 2011 et de 2012 (respectivement 5,38 et 7,54 €/centaine).



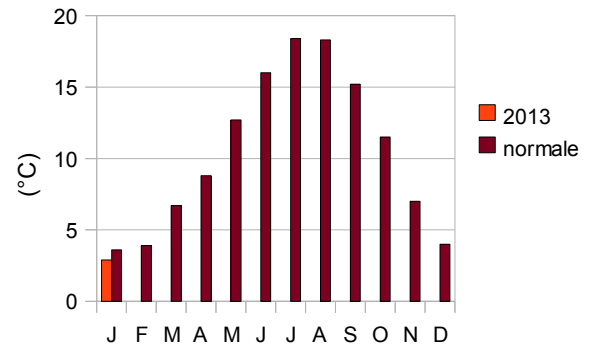
Le mois de février a été nettement plus sec (-17,1 mm soit -38 %) plus frais (-2,0 °C) que la moyenne. La première décade est la plus douce et la plus humide, la seconde la plus sèche et la troisième la plus fraîche. Il y a eu 18 jours de gelée (dont 2 en dessous de -5 °C), 12 de neige, 1 jour d'orage et 8 journées de pluies, 4 de brouillard. La température est descendue à -5,5 °C (le 19/02) et a atteint 11,1 °C le 04/02. Le 05/02 est à la fois la journée la plus humide (7,4 mm) et la plus ventée (77 Km/h).

Proverbe

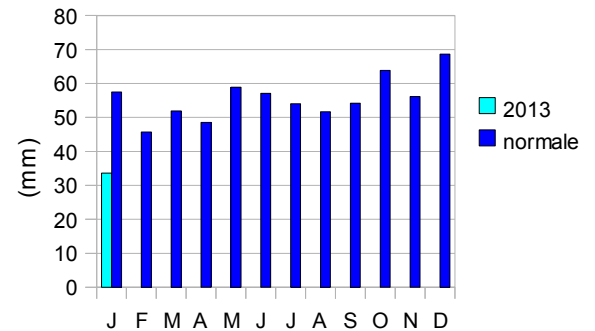
Quand pour la Sainte Agathe(05/02), il pleut

Le maïs croit sur les pierres

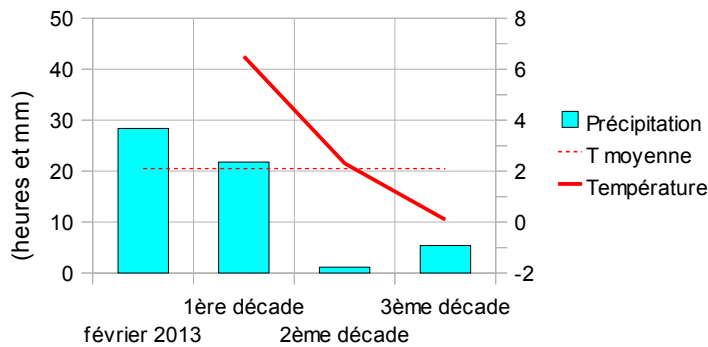
Température 2013
(Beauvais - Tille)



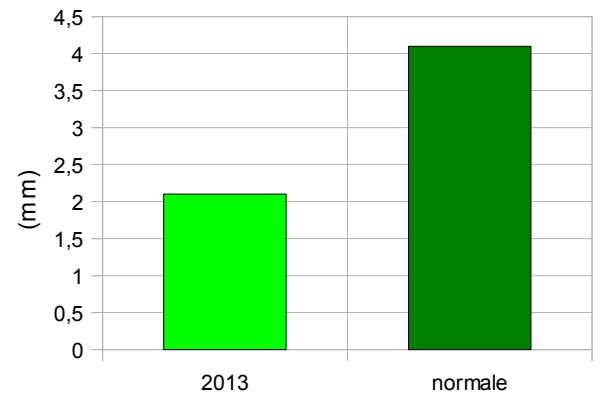
Précipitations 2013
(Beauvais - Tille)



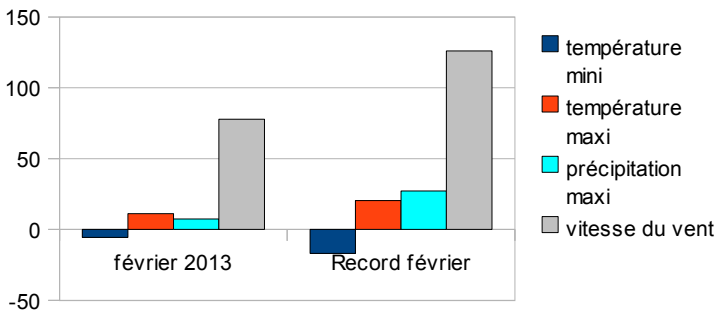
Détail du mois de février 2013



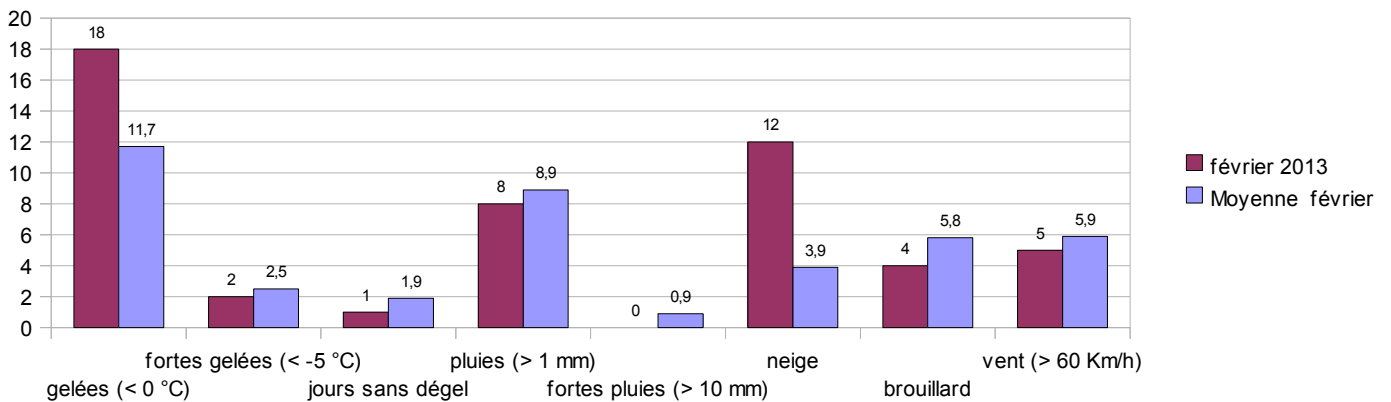
Evapo transpiration en Février 2013



Extrêmes de février



Fréquence des évènements climatiques en Février



Pour savoir plus : sites internet

- de la DDT de l'Oise : <http://www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr>

- de la statistique agricole : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

- de Météo France : <http://france.meteofrance.com>



PRÉFET DE L'OISE

Direction Départementale des Territoires
2, Bd Amyot d'Inville - BP 20317
60021 Beauvais cedex
Téléphone : 03 44 06 43 47 - Télécopie : 03 44 06 43 00
Courriel : ddt@oise.gouv.fr

Directeur de la publication : Jean-François TURBIL
Rédaction : Olivier Renaud
Impression : DDT
dépôt légal : à parution
ISSN : 1260 - 8289